



Assemblée

Distr. générale
31 juillet 2013
Français
Original : anglais

Dix-neuvième session

Kingston (Jamaïque)

15-26 juillet 2013

Déclaration du Président sur les travaux de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins à sa dix-neuvième session

1. La dix-neuvième session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins a eu lieu à Kingston, du 15 au 26 juillet 2013, et a servi de cadre à ses 139^e à 142^e séances.

I. Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 139^e séance, le 15 juillet 2013, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour de sa dix-neuvième session ([ISBA/19/A/1](#)).

II. Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée

3. À la même séance, Vladimir Mikhailovich Polenov (Fédération de Russie) a été élu Président de l'Assemblée pour la dix-neuvième session. À l'issue des consultations menées au sein des groupes régionaux, les représentants de Singapour (États d'Asie et du Pacifique), de l'Afrique du Sud (États d'Afrique), de l'Espagne (États d'Europe occidentale et autres États) et du Brésil (États d'Amérique latine et des Caraïbes) ont été élus Vice-Présidents.

III. Élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants à la Commission des finances

4. Toujours à la même séance, l'Assemblée a élu Olivier Guyonvarch (France) membre de la Commission des finances pour pourvoir le siège précédemment occupé par Serge Ségura (France) jusqu'à l'expiration de son mandat, qui prend fin le 31 décembre 2016. Elle a également élu Chen Changxue (Chine) et Vishnu Dutt Sharma (Inde) pour pourvoir les sièges précédemment occupés par Yao Jinsong



(Chine) et Pradip Choudhary (Inde), respectivement, jusqu'à l'expiration de leur mandat, prenant fin le 31 décembre 2016.

IV. Rapport annuel du Secrétaire général

5. L'Assemblée a examiné le rapport annuel du Secrétaire général (ISBA/19/A/2) à ses 140^e, 141^e et 142^e séances, tenues le 25 juillet. En application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Secrétaire général a présenté son rapport à l'Assemblée lors de sa 140^e séance, dressant le bilan des travaux de l'Autorité depuis sa dix-huitième session et mettant en avant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail pour la période 2012-2014.

6. Le rapport présentait un aperçu des travaux de l'Autorité et faisait le point sur les relations avec le gouvernement hôte ainsi que sur des questions administratives, budgétaires et financières. Il décrivait, entre autres, l'état d'avancement des contrats d'exploration, les activités d'exploration en cours et d'exploitation prévues des minéraux marins dans la Zone ainsi que les activités de renforcement des capacités et de formation.

7. À la 141^e séance de l'Assemblée, le Ministre jamaïcain des affaires étrangères et du commerce extérieur, Arnold J. Nicholson, a déclaré que son pays, en sa qualité de siège de l'Autorité, se réjouissait de l'évolution de la situation concernant les grands fonds marins. Après avoir expliqué la position de la Jamaïque sur les questions liées à la protection de l'environnement marin, à la formation et au code miner, il a souligné que la session de 2014, qui marquerait le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention et de la création de l'Autorité, était l'occasion pour le pays hôte et le secrétariat de poursuivre leurs efforts de sensibilisation et d'information concernant les travaux de l'Autorité. Il a réaffirmé que la Jamaïque prenait très au sérieux son rôle de pays hôte et continuerait de travailler en étroite collaboration avec l'Autorité pour veiller à l'application intégrale de l'accord passé avec elle et se tenait prête à faciliter et appuyer tout effort dans ce sens par la poursuite du dialogue. Par la suite, la délégation jamaïcaine a fait une déclaration concernant la question de l'emploi des conjoints des fonctionnaires de l'Autorité dans le pays hôte.

8. Les délégations des pays suivants ont également fait des déclarations : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Cuba, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Fidji, France, Guyana, Îles Cook, Inde, Indonésie, Japon, Mexique, Myanmar, Nigéria, Norvège, Ouganda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Philippines, Sénégal, Singapour, Tonga et Trinité-et-Tobago. Les délégations de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, du Commonwealth et de la Commission permanente du Pacifique Sud participant aux débats en qualité d'observateurs ont également fait des déclarations. Les membres se sont dits globalement satisfaits de ce rapport détaillé, ont fait part de leur soutien aux travaux menés par l'Autorité au cours de la période considérée et ont salué l'adhésion de l'Équateur, du Swaziland et du Timor-Leste à l'Autorité.

9. Plusieurs délégations ont réaffirmé l'importance du Fonds de contributions volontaires et du Fonds de dotation de l'Autorité. La délégation chinoise a souligné qu'en juillet 2013, la Chine avait versé une contribution de 20 000 dollars au Fonds de contributions volontaires, comme elle l'avait fait successivement en 2008, 2009

et 2012. La délégation japonaise a signalé que le Japon avait décidé de contribuer à hauteur de 44 760 dollars au Fonds de contributions volontaires et la délégation norvégienne a fait part de la décision de la Norvège d'y verser environ 100 000 dollars. La délégation britannique a indiqué que le Royaume-Uni avait contribué au Fonds de dotation pour un montant de 10 000 dollars en 2013.

10. S'exprimant aussi au nom du Canada et de la Nouvelle-Zélande, le représentant de l'Australie a souligné l'importance de la proposition visant à former une coentreprise avec l'Entreprise et demandé au secrétariat, à la Commission juridique et technique et à la Commission des finances de donner des précisions sur le fonctionnement de l'Entreprise afin de régler plusieurs questions et problèmes relativement nouveaux se posant à l'Autorité. Plusieurs autres délégations ont appuyé cette demande.

11. Plusieurs délégations ont salué le travail préparatoire considérable entrepris par l'Autorité et estimé qu'il faudrait continuer d'examiner le code relatif à l'exploitation des nodules polymétalliques, en particulier les questions liées au système de permis, au régime fiscal et à la protection de l'environnement marin, à la prochaine session en 2014.

12. De nombreuses délégations ont félicité les Gouvernements chinois et japonais de l'approbation par le Conseil des demandes de plan de travail relatif à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse qu'ils avaient soumises. Plusieurs d'entre elles ont déclaré que la Commission juridique et technique devait plus que jamais travailler efficacement, avec la participation active de ses membres, afin d'achever l'examen des quatre demandes de plan de travail relatif à l'exploration dont elle était saisie à sa prochaine session.

13. Les délégations du Brésil, du Cameroun, de l'Inde, de l'Indonésie et du Mexique ont salué la tenue de l'atelier organisé à Beijing en novembre 2012 sur la mise en œuvre de l'article 82 de la Convention. Les délégations de la Trinité-et-Tobago ainsi que celles de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande ont souligné le rôle essentiel joué par l'Autorité en la matière. Les délégations du Japon et de la Norvège ont estimé que l'Autorité devait s'occuper d'autres questions plus importantes.

14. De nombreuses délégations ont souligné que les activités de formation et de renforcement des capacités étaient essentielles pour permettre aux pays en développement de tirer parti des ressources maritimes. Une délégation a en outre demandé qu'on procède à une évaluation générale des besoins des États membres en matière de renforcement des capacités dans le domaine des affaires maritimes et du droit de la mer. La délégation nigériane a émis l'espoir que le Groupe des États d'Afrique puisse bénéficier de possibilités de formation équitables sans remettre en question les critères de qualification.

15. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait de protéger l'environnement marin. Certaines d'entre elles ont salué les recommandations élaborées par la Commission juridique et technique à l'intention des contractants en vue de l'évaluation d'éventuels impacts sur l'environnement liés à l'exploration des minéraux marins dans la Zone. Deux délégations ont proposé que le plan de gestion de l'environnement pour la zone de Clarion-Clipperton s'applique *mutatis mutandis* aux autres secteurs de la Zone. Quelques délégations ont de nouveau souligné qu'il était nécessaire de disposer de données environnementales de référence pour gérer les activités entreprises dans la Zone.

16. Plusieurs délégations ont fait écho à la demande faite par le Secrétaire général aux États côtiers pour qu'ils lui remettent les cartes et autres informations connexes décrivant les limites extérieures de leur plateau continental. Le représentant des Philippines a assuré que ces cartes et informations seraient déposées auprès de l'Autorité en temps voulu.

17. Quelques délégations ont déploré le faible taux de représentation aux sessions, notamment de la part des pays en développement. L'une d'elles a souligné qu'avec seulement 34 % de pays représentés à l'Assemblée, la participation avait atteint son plus bas niveau cette année. Le quorum n'étant pas atteint, on pouvait se poser la question de la légitimité des décisions prises par l'Assemblée. Plusieurs délégations ont manifesté leur soutien en faveur de la célébration du vingtième anniversaire de la création de l'Autorité proposée par le Secrétaire général et ont appelé les pays à participer à cet événement spécial.

18. Les représentants du Brésil et du Chili ont appuyé une proposition faite par le représentant de l'Argentine demandant que tous les documents sur lesquels s'appuyaient les travaux de la Commission des finances soient mis à disposition des délégations sur le site Web ou dans la salle de conférence.

V. Rapport et recommandations de la Commission des finances

19. À sa 142^e séance, le 25 juillet 2013, l'Assemblée a examiné le rapport de la Commission des finances, publié sous la cote [ISBA/19/A/7-ISBA/19/C/11](#), y compris les mesures proposées pour recouvrer les coûts de l'administration des contrats passés avec l'Autorité. Suivant la recommandation du Conseil, l'Assemblée a adopté une décision concernant les questions financières et budgétaires ([ISBA/19/A/8](#)) et une décision concernant les frais généraux d'administration et de supervision des contrats d'exploration ([ISBA/19/A/12](#)).

VI. Adoption des amendements au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone

20. À sa 142^e séance, le 25 juillet 2013, l'Assemblée a examiné et adopté les amendements au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone, tels que provisoirement adoptés par le Conseil à sa 190^e séance, le 22 juillet 2013, et tels que figurant dans l'annexe à la décision du Conseil ([ISBA/19/C/17](#)). La décision de l'Assemblée est publiée sous la cote [ISBA/19/A/9](#).

VII. Nomination et rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

21. À sa 139^e séance, le 15 juillet 2013, l'Assemblée a nommé une Commission de vérification des pouvoirs composée des neuf membres suivants : Australie, Fédération de Russie, Guyana, Jamaïque, Myanmar, Namibie, Nigéria, Nouvelle-Zélande et Philippines.

22. La Commission a tenu une séance le 24 juillet 2013 au cours de laquelle elle a élu M^{me} Indera Persaud (Guyana) Présidente pour la dix-neuvième session et vérifié les pouvoirs des représentants participant à la session en cours de l'Assemblée. Elle était saisie d'une note du Secrétariat datée du 24 juillet 2013 sur l'état de ces pouvoirs. Le rapport de la Commission est publié sous la cote [ISBA/19/A/10](#).

23. À sa 142^e séance, le 25 juillet 2013, l'Assemblée a examiné et approuvé le rapport de la Commission. La décision de l'Assemblée relative aux pouvoirs des représentants à la dix-neuvième session est publiée sous la cote [ISBA/19/A/11](#).

VIII. Questions diverses

24. À sa 142^e séance, le 25 juillet 2013, l'Assemblée a adopté une décision dans laquelle elle a présenté ses condoléances à la suite du décès de Vijay Kodagali, géologue et fonctionnaire de longue date du secrétariat ([ISBA/19/A/13](#)).

IX. Dates de la prochaine session de l'Assemblée

25. La prochaine session de l'Assemblée aura lieu du 7 au 25 juillet 2014. Ce sera au Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de proposer un candidat à la présidence de l'Assemblée en 2014.
